

Session Automne 2020

Début de distribution des horaires	jeudi 13 août à 18 h
Journée pédagogique	lundi 17 août
Période d'intégration pour tous les étudiants	mardi 18 au mardi 25 août
Début des cours	mercredi le 26 août
Congé de la Fête du travail	lundi 7 septembre
Journée (Horaire du lundi)*	mercredi 9 septembre
Date limite d'abandon de cours	samedi 19 septembre
Congé de l'Action de grâces	lundi 12 octobre
Journées d'études	mardi 13 au vendredi 16 octobre
Journée «Portes ouvertes»	mardi 3 novembre
Journée (Horaire du mardi)*	jeudi 5 novembre
Fin des cours	jeudi 10 décembre
Épreuve uniforme de français	mercredi 16 décembre
Évaluation, consolidation des apprentissages	vendredi 11 au mardi 22 décembre
Fin de la session	mardi 22 décembre
Journée tempête	mercredi 23 décembre
Congé de Noël	vendredi 25 décembre
Remise des notes	mercredi 30 décembre

Légende

- Distribution des horaires
- Journées d'études
- Intégration de tous les étudiants
- Début des cours
- Absence de cours
- Journée tempête
- EUF
- Consolidation des apprentissages

AOÛT				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9*	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
2	3	4	5*	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Session Hiver 2021

Début de distribution des horaires	lundi 18 janvier à 18 h
Journée pédagogique	mardi 19 janvier
Début des cours	jeudi 21 janvier
Date limite d'abandon de cours	vendredi 12 février
Journées d'études	lundi 15 mars au vendredi 19 mars
Journée (Horaire du lundi)*	jeudi 1er avril
Congé férié du vendredi Saint	vendredi 2 avril
Congé férié du lundi de Pâques	lundi 5 avril
Journée (Horaire du jeudi am et du mardi pm)*	lundi 17 mai
Journée (Horaire du mercredi)*	mardi 18 mai
Fin des cours	mardi 18 mai
Journées d'études	mercredi 19 mai au vendredi 21 mai
Épreuve uniforme de français	mercredi 26 mai
Session d'examens	lundi 24 mai au mercredi 2 juin
Fin de la session	mercredi 2 juin
Remise des notes	mercredi 9 juin

JANVIER				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL				
L	M	M	J	V
			1*	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

MAI				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17*	18*	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUIN				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11

Tout jour de cours perdu doit, en principe, être repris.

À l'hiver 2021, pour les deux premiers jours de cours à reprendre la responsabilité de modifier le calendrier scolaire revient à la direction des études. Elle applique alors les modalités décrites plus bas, pour l'une et l'autre session, dans la mesure où une modification peut être annoncée assez tôt pour être réalisable.

Pour tout cas exceptionnel allant au-delà de ces balises, la modification du calendrier scolaire est décidée au Conseil d'administration, après consultations prévues au Règlement numéro un du Collège.

Les modalités suivantes s'appliqueront en cas de jour de cours perdu :

AUTOMNE 2020

Premier jour de cours perdu :

Le 23 décembre devient un jour à utiliser
Date limite de remise de notes : 31 décembre.

HIVER 2021

Premier jour de cours perdu :

Le 17 mai sera un jour de cours.
Sessions d'examens : mardi 18 au jeudi 27 mai
Date limite de remise de notes : 3 juin.

Deuxième jour de cours perdu :

Le 18 mai sera un jour de cours.
Sessions d'examens : jeudi 20 au vendredi 28 mai.
Date limite de remise de notes : 4 juin.

Si les modalités de modification doivent s'appliquer, le Service du cheminement scolaire assurera les communications nécessaires.